***Réunion du Bureau directeur le 8 juin 2016***

Présents : Claudette CATENOT, André CHAMPAGNAC, André CHOSSONNERY, Jean-Pierre DENIS, Gilbert REIX

N'ont pas pu se déplacer pour cause de grève SNCF : Marc HELFRE, Michel LE GROUMELLEC, Daniel MAUDET.

J'avais demandé par mail du 7 avril la possibilité de se réunir à Alfort au directeur Marc Gogny avec copie à Claire Listre, responsable de la communication, et avec l'intervention orale de Jean-Paul Mialot, ancien directeur. Je n'ai eu aucune réponse.

Jean-Paul Mialot, président de l'association des anciens élèves d'Alfort et Yannick Souffi, trésorier de l'ACV, ont été invités à déjeuner avec nous.

1. LE COMITÉ DIRECTEUR

- Jean-Claude Bourjailliat a démissionné du comité directeur le 2 février 2016 - Michel Le Groumellec a pris en charge la gestion du site
- Le vice-président doit être coopté au sein du bureau

2. LES DÉLÉGUÉS REGIONAUX

- Franche Comté : démission officielle le 3 avril de Jean-Jacques Mugnier. Claudette et André Chossonnery prendront contact avec Philippe Dumont à GY pour le solliciter.
- Limousin : Gilbert doit prendre contact avec Christian Bonnat pour le solliciter également.
- Champagne Ardenne : Yves Ragetly, sollicité par Charles Mesurolle, n'a pas encore donné de réponse définitive.
- Bourgogne : Jean-François Fichot organise une rencontre régionale en septembre à Tonnerre. Je vais le contacter pour qu'il en fasse la publicité dans la messagerie et le site.
- PACA : Jean-Pierre propose d'organiser des rencontres destinées à susciter des vocations de délégué régional.

Une première aura lieu à l'ouest de la région à l'automne avec la visite du centre nucléaire de Marcoule.

Une seconde sera proposée à l'est avec l'aide de Michel Piquereau à Puget-Théniers (visite des gorges du Cians).

C'est une méthode qui pourrait être utilisée dans les régions sans délégué.

- Le bureau ne veut pas trop d'interventionnisme auprès des délégués régionaux.

3. DIVERS

- L'honorariat des deux anciens présidents sera proposé en AG et ils figureront sur l'organigramme du GNVR dans la revue et sur le site.
- Le nouveau contrat d'assurance avec la MAIF assure la responsabilité civile du GNVR, de ses représentants et des participants ainsi qu'une garantie d'assistance dans les manifestations régionales et nationales. L'information a été transmise aux délégués régionaux.
- Les statuts :

quelques points à modifier : art 2, « le GNVR a pour buts matéirels et moraux » art 6 : supprimer le montant de la cotisation et règlement intérieur : convention avec la FSVF :

art 1 : « ....la somme de 1/2 AMO par cotisant et par an. »

art 3 : « Le GNVR est représenté par 2 de ses membres dont le président, délégué naturel, qui peut se faire remplacer par tout cotisant de son groupe. »

Concernant le nombre d'administrateurs, il serait réduit à 13 délégués régionaux (1 par région métropolitaine à choisir parmi les délégués des anciennes régions) et 4 membres du bureau (président, vice-président, trésorier, secretaire).

- Recrutement des jeunes retraités :

Un encart présentant le GNVR sera publié une fois par an dans La Dépêche et la Semaine, au

besoin sous forme publicitaire ainsi que dans la lettre informatique de l'Ordre. Le même encart sera proposé tous les ans aux associations d'anciens élèves pour communication à leurs adhérents.
Le Veto Vermeil de février sera envoyé à toutes les associations vétérinaires (liste du Roy) et aux centrales d'achat.
Je prendrai contact avec les autres syndicats de la FSVF ( SNVSE, SNVECO) pour qu'ils nous fassent connaître par mailing auprès de leurs adhérents comme cela se fait déjà avec le SNISPV.
Distribution du prospectus aux congrès : c'est en principe fait au niveau du stand de la CARPV : à vérifier.
La question de la présence d'un stand GNVR aux congrès est soulevée.
- Proposition commerciale :
J'ai accepté de faire passer dans la messagerie une proposition commerciale de la société Happybreak, à titre d'essai, sachant que nous aurons un retour par le nombre de confrères qui y auront répondu.
Le bureau refuse qu'elle soit également publiée sur le site.
- Discretion :
Il est important de rester discrets sur notre système N-5 pour la messagerie et le VV de septembre et de ne plus parler d'un avantage fiscal pour la cotisation qui n'est pas légal.

4. RELATIONS EXTERIEURES
- CARPV : Gilles Desert, nouveau président, à demandé à me rencontrer. La rencontre a eu lieu le 25 février.
Réponse négative à ma demande d'augmenter le représentants des allocataires. Gilles me fait remarquer que 2 représentants nommés par l'ordre sont retraités (Bernard Lobietti et Jean-Claude Tiraby), ce qui fait 4 retraités sur 16 membres du CA.
Le GNVR pourra proposer une liste de candidats aux prochaines élections de fin 2017. Dans ce but, je prendrai contact avec les administrateurs retraités actuels (René Beaumont, Auguste Senghor, et les suppléants Jean-claude Proy et Michel Garancher) tous les quatre fidèles cotisants du GNVR, pour leur demander de faire partie de notre liste.
Le cas échéant, pour compléter cette liste, nous lancerons un appel à candidature à la prochaine AG.
Gilles Désert est invité avec François Courouble à cette AG.
-VAISE : j'ai été invité à l'AG de VAISE le 10 mai.
Leurs ressources financières sont suffisantes cette année et l'année prochaine pour le financement de leurs actions. Bernard Tillon sera également invité à l'AG.
-CFR : André Chossonnery est obligé d'encaisser les abonnements et de tenir à jour chaque trimestre le fichier pour l'envoi du Courrier des Retraités. Sinon, cela ne fonctionne pas.
-FSVF : Benoit Assemat ne se représentant pas, le nouveau président est Jean-Yves Gauchot, ancien président de l'AVEF, vice-président du SNVEL.

5. RETRAITE DU VETERINAIRES SANITAIRE
- Voir le document en annexe.
- Dossiers des veuves :
Si le principe de calcul de leur montant par François Courouble est accepté par l'administration, le bureau accepte de prendre en charge l'avance des frais engagés pour ce calcul dans la limite d'un budget de 8000 euros (entre 40 et 50 dossiers pour un montant estimé de 150 à 200 euros par dossier).
Cette avance sera remboursée au GNVR par les veuves après réception de leur indemnité .
Après notre réunion, j'ai téléphoné à François Courouble qui est d'accord sur le principe et qui évalue le montant total à environ 5000 euros.

6. TRESORERIE ET COTISATIONS
- Il y a actuellement 126 000 euros disponibles.
- A ce jour, il y a 803 cotisants, soit 20 de moins que l'année dernière à la même date. - Une lettre de bienvenue présentant la messagerie et le site internet est adressée à tous les nouveaux cotisants.
- Une lettre de rappel de cotisation est envoyée mi-juin.
- Les dons à l'ACV et à la FFFV sont augmentés et portés à 3 000 euros chaque année.

7. FICHIER
- Il est important que le VV de février soit envoyé à tous les retraités, y compris ceux qui n'ont jamais cotisé au GNVR. Il faut exploiter le fait que nous sommes la seule organisation à pouvoir le faire avec une revue attrayante.
Exemple : c'est un argument que j'ai fait valoir pour publier l'information sur le statut de vétérinaire honoraire.
- Fichier de l'annuaire Roy : il peut être intéressant meme s'il n'apporte pas beaucoup d'informations.

8. MESSAGERIE
- Le nouveau système d'envoi des mails lié à l'hebergeur du site est plus pratique pour Daniel mais il envoie plus de messages dans les boites à spam.
- Il y a un problème sur la longueur des liens qui doit être résolu par Jean-Pierre et Daniel.

9. SITE
- Michel Le Groumellec a suivi des cours d'informatique pour la gestion du site.
- Le trombinoscope est l'oeuvre de Jean-Pierre avec les photos de Jacques Airaudo. Tout le monde peut y faire insérer sa photo. Les décédés récents figurent en fin de liste dans un pavé de 6 cases, le plus récent chassant le plus ancien.
- Les hommages aux décédés publiés dans la messagerie seront conservés sur le site selon le même principe mais au nombre de 4.

10. VETO VERMEIL
- Lors de crises sanitaires, publier un document scientifique la concernant (et sur le site).
- Articles des présidentes des associations que nous subventionnons : l'ACV est sollicitée.
- Date limite de remise des manuscrits pour le prochain numero : 30 juin.

11. SEMAINE NATURE
2016 : très réussie, de nombreux participants ont fait part de leur satisfaction. Le budget n'est pas clos.
2017 : pour Hendaye, la décision a déjà été prise de prendre le risque calculé d'intervention financière du GNVR s'il y a moins de 80 participants.
Le coût est de 670 euros/pers. pour 80 participants et de 765 euros pour 70 participants.
Une préinscription sera proposée dans le VV de septembre.

12. RASSEMBLEMENT D'AUTOMNE
Le nombre d'inscrits est à ce jour inférieur aux prévisions : un rappel sera communiqué par la messagerie.
Pour les deux manifestations nationales :
- il sera précisé dès l'inscription qu'elles sont réservées aux adhérents une lettre de rappel du président sera adressée aux participants n'ayant pas réglé leur cotisation

- une assurance annulation incluse dans le prix total sera prise systématiquement. Concernant le rassemblement d'automne et pour les administrateurs qui n'auront pas payé leur cotisation, elle sera déduite du remboursement des frais de déplacement.

André Champagnac